

DEC123044DAJ

Décision portant nomination de Mme Amandine Lhéritier aux fonctions de déléguée régionale par intérim de la circonscription Rhône-Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de M. Bertrand Minault, délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne, à compter du 1^{er} décembre 2012.

Art. 2. – A compter de cette même date, Mme Amandine Lhéritier, ingénieure de recherche du CNRS, est nommée déléguée régionale par intérim de la circonscription Rhône-Auvergne.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2012

Alain Fuchs